

Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 1992.01067

Auteur(s) : Georges Emile Burdey

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Dijon)

Imprimeur : IBIC

Date de création : 1941

Description : Feuille de papier. Taches, notamment sur le bord droit. Déchirure en bas à gauche. Ruban adhésif au verso. Texte imprimé disposé dans une image lithographiée en gris et blanc. Mentions manuscrites. Timbre brun clair.

Mesures : hauteur : 352 mm ; largeur : 453 mm

Notes : Dipôme de Certificat d'Etudes primaires délivré à [-], élève à Beaune, le 21 juin 1941, à Dijon. L'image représente, sur fond de paysages et monumenst de la Côte d'Or, à gauche un jeune garçon taillant une pierre, et à droite une jeune fille cueillant des grappes de raisin. Armoiries au centre.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Nom de la commune : Dijon

Nom du département : Côte-d'Or

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

Lieux : Côte-d'Or, Dijon

ACADÉMIE DE DIJON — DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

ÉDUCATION NATIONALE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du Département de la Côte d'Or,

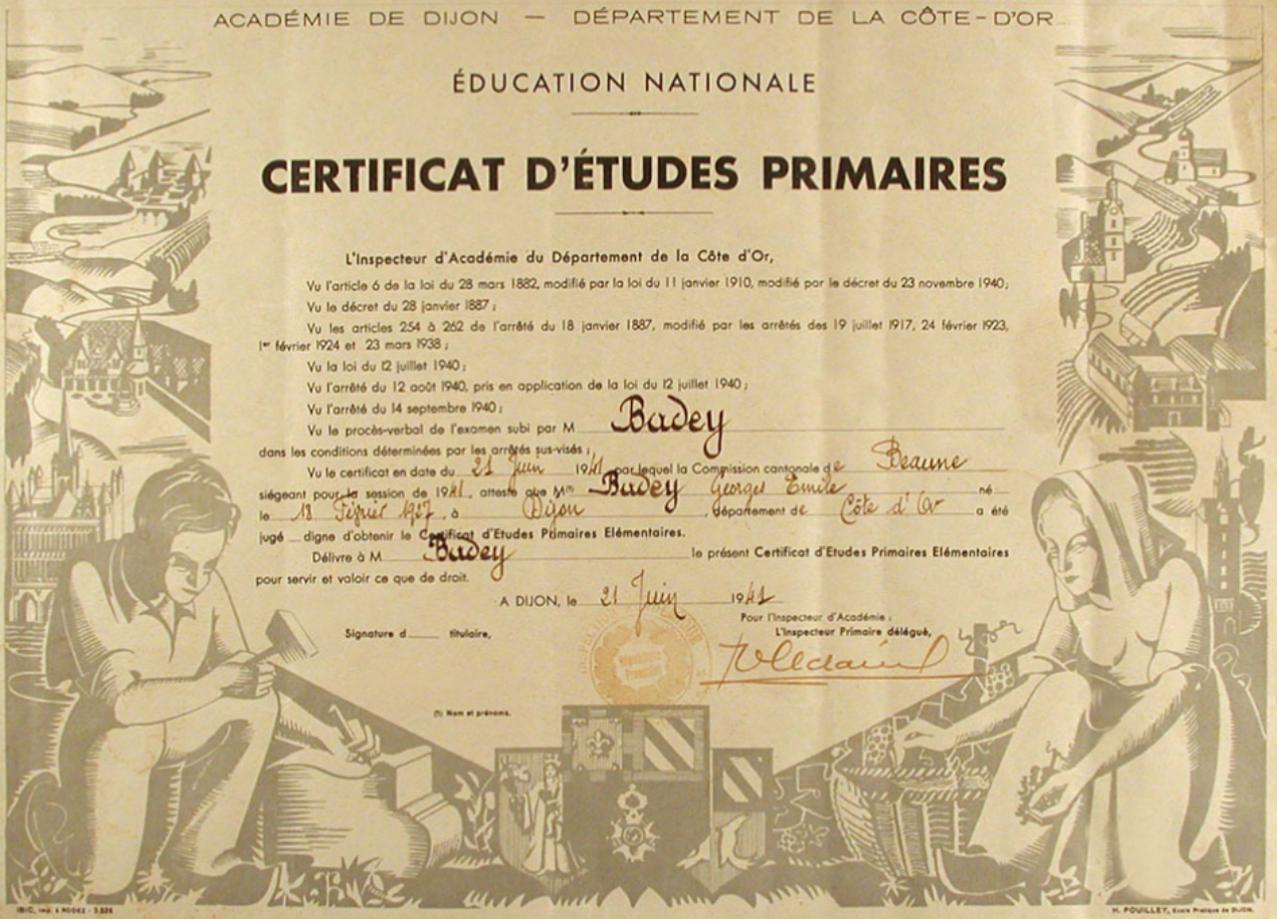
Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882, modifié par la loi du 11 janvier 1910, modifié par le décret du 23 novembre 1940,
Vu le décret du 28 janvier 1887 ;
Vu les articles 254 à 262 de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifié par les arrêtés des 19 juillet 1917, 24 février 1923,
1^{er} février 1924 et 23 mars 1938 ;
Vu la loi du 12 juillet 1940 ;
Vu l'arrêté du 12 août 1940, pris en application de la loi du 12 juillet 1940 ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 1940 ;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Badey
dans les conditions déterminées par les arrêtés sus-visés ;
Vu le certificat en date du 21 juin 1941, par lequel la Commission cantonale de Beaune
siégeant pour la session de 1941, attesté que M^{rs} Badey Georges Emile né
le 13 Février 1917 à Dijon, département de Côte d'Or a été
jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires Élémentaires.
Délivre à M. Badey le présent Certificat d'Études Primaires Élémentaires
pour servir et valoir ce que de droit.

A DIJON, le 21 Juin 1941

Signature d' _____ titulaire,

Pour l'Inspecteur d'Académie,
L'Inspecteur Primaire délégué,
Belclair

(1) Nom et prénoms.



M.C. 144 - 1 MOUZE - 3324 H. FOUILLET, Ecole Pratique de DIJON